



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Site CGT Cléon :
cgtrenaultcleon.fr

**- PRIME EXCEPTIONNELLE :
DES MIETTES POUR LES
SALARIÉS.**

Lundi 14 janvier 2019

Gilles Cazin nous a quitté. *Gilles, un militant qui a toujours été du côté des travailleurs. Un militant dévoué, chaleureux, fidèle à ses principes : lutter contre toutes les injustices. Un dernier hommage lui sera rendu mardi 15 janvier à 11H30 au crématorium d'Évreux.*



Prime «gilets jaunes» : C'est tout ?

« Les Gilets Jaunes, par leur mobilisation et le soutien de la grande majorité de la population, ont créé un réel rapport de force entre nous et le gouvernement ! Rapidement, le mouvement a posé les vrais problèmes (pouvoir d'achat) ...». Macron, a dû lâcher du lest, à la demande des **grands patrons!** Ils ont peur que la grève s'installe dans les entreprises. C'est pour cela que Macron a lâché cette prime pour «tenter de calmer». Les grandes entreprises du **CAC 40, comme Total, ont ouvert un peu leur porte-feuille : 1500 € ! »**

La direction de Renault aurait pu en profiter pour tenter de «redorer un peu son blason» pour tenter de rétablir un semblant de «justice sociale»...et bien même pas.

Les salariés sont mécontents, nous travaillons dans une des entreprises les plus riches et nous avons une des primes les plus faibles !!!



Cette prime, pour l'ensemble des salariés, coûtera approximativement 16 millions d'euros à Renault, à comparer aux 1.3 milliards d'euros donnés aux actionnaires de Renault en 2018...

Les actionnaires voient leur dividendes grossir alors que nous voyons notre pouvoir de vivre maigrir.

Tout ce mépris engendre un profond sentiment d'injustice et de colère. **Les miettes données au travers de la prime n'y changeront rien, la direction doit augmenter de façon significative les salaires.**

Une prime entre 0 et 500 euros !

Montant de la prime :

- Rémunération annuelle brute inférieure à 36 000€ :
prime de 500€ net.

- Rémunération annuelle brute supérieure à 36 000€ et inférieure à 54 000€ :
prime de 300€ net.

(Brut sécurité sociale sur le bulletin de décembre 2018)

La prime sera calculée au prorata de la durée de travail prévue au contrat de travail et du temps de présence dans l'entreprise sur l'année 2018.

- Les salariés qui ont été malades ne toucheront qu'une partie de la prime !!!

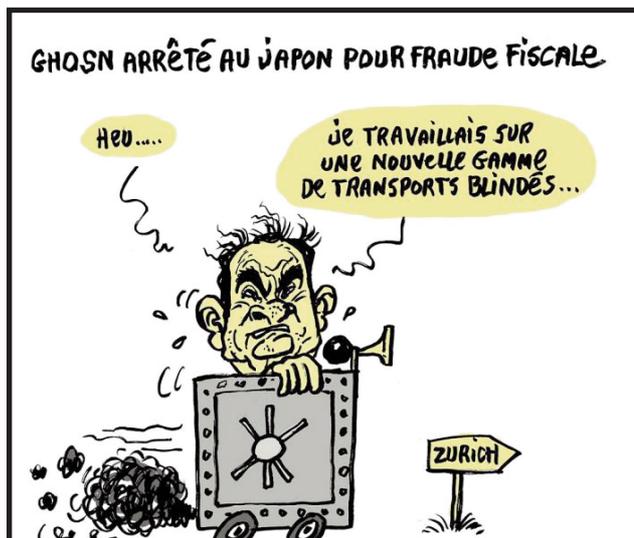
Pour les intérimaires, attention, pour toucher l'intégralité de la prime, 2 conditions sont nécessaires :

- Avoir travaillé toute l'année 2018 à Cléon.

- Etre encore sous contrat le jour de la fermeture de «leur» atelier en fin d'année 2018. (Sinon c'est 0...)

Combien de salariés, CDI et intérimaires toucheront réellement l'intégralité de cette prime?

Pendant ce temps-là, l'argent coule à flot dans le groupe «pour certains(es)»



Primes entre 80 000 et 113 000 euros/an pour certains hauts cadres en passant par un compte aux Pays Bas.

Carlos Ghosn est accusé d'avoir : donné **48 millions** de dollars à deux connaissances, **14.7 millions** à un homme d'affaires Saoudien, minoré de **38 millions** ses rémunérations déclarées. Nous apprenons qu'une «fidèle» de Ghosn aurait touché 500 000 euros après le conseil d'administration...

La CGT a demandé une rencontre avec les autres syndicats sur le site de Cléon (et au niveau du groupe) afin de faire le point sur cette situation de plus en plus inacceptable et de discuter des actions à mener dans les semaines qui viennent.